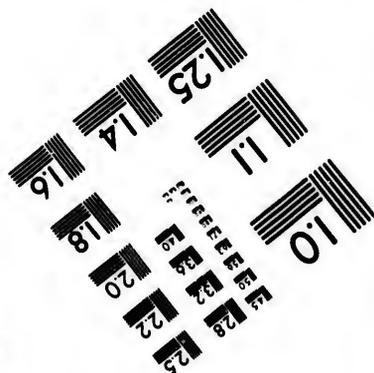
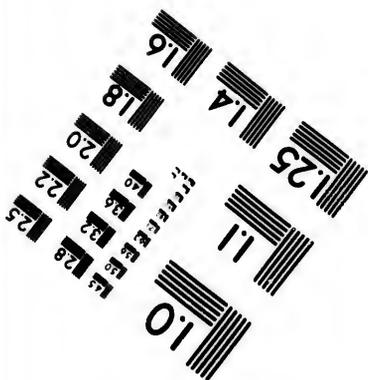
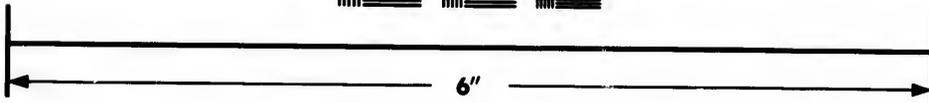
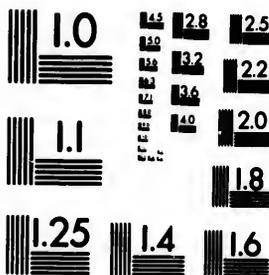


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

ES 128  
ES 132  
ES 122  
ES 120  
ES 118

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

01

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The to th  
The pos  
of th  
film  
Orig  
begi  
the l  
alon  
othe  
first  
alon  
or ill  
The  
shall  
TINU  
whic  
Map  
diffe  
entir  
begin  
right  
requ  
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

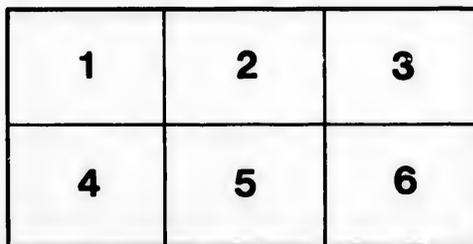
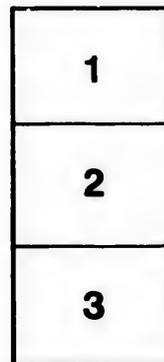
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re  
détails  
es du  
modifier  
er une  
filmage

es

errata  
to

pelure,  
on à

**GE**

**A L**

**IMPR**

**ABRÉGÉ**  
**DE LA**  
**GÉOGRAPHIE**  
**DU**  
**CANADA.**



**A L'USAGE DU COLLÈGE**  
**DE ST. PIERRE,**  
**A CHAMBLY.**



**Montreal:**  
**IMPRIMÉ PAR LUDGER DUVERNAY.**

.....  
**1831.**

IL e  
l'ho  
rité no  
isque  
ontrées  
ontinent  
ns nom  
andeur  
leuves,  
hotes et  
que de  
s Cam  
s voyag  
ces av  
un autr  
nstituti  
trie, la  
viles et  
en si tr  
ent cett

# GÉOGRAPHIE

D U

## CANADA.

---

### INTRODUCTION.

IL est vrai que la première étude de l'homme soit celle de son pays, cette vérité nous est particulièrement applicable, puisque nous habitons une des plus belles contrées du Nouveau-Monde. Le vieux continent nous enverra toujours les beautés en nombre que nous offre notre sol. La grandeur de nos Lacs, la majesté de nos fleuves, la hauteur et la beauté de nos montagnes et de nos Cascades, le silence magique de nos antiques Forêts, la fertilité de nos Campagnes font l'admiration de tous les voyageurs instruits de la *vieille* Europe. Ces avantages, nous pouvons en ajouter un autre genre : le chef-d'œuvre de notre constitution modelée sur celle de la mère-patrie, la sagesse et la douceur de nos lois civiles et criminelles, qui rendent le Canada si tranquille et si paisible, et lui donnent cette liberté qui n'est pas la licence,

la variété et l'utilité des productions des colonies et l'activité du commerce, tout cela réuni, par ne doit-il pas nous faire convenir qu'il est que difficile de citer un peuple plus heureux que celui dont nous avons le bonheur de faire partie? Mais pour mieux apprécier ces avantages, nous allons donner la Géographie du Canada d'une manière assez détaillée, en donnant en même temps une idée de sa constitution, et de son gouvernement actuel. Nous parlerons aussi de sa décadence, de sa position politique pendant qu'elle fut Colonie Française, de ses productions et de son commerce.

## DU CANADA.

### POSSESSIONS ANGLAISES DANS LE CANADA

#### *l'Amérique du Nord.*

Les possessions Anglaises dans l'Amérique du Nord sont, 1°. Le Canada, anciennement appelé la Nouvelle France; 2°. Nouvelle-Bretagne, plus connue sous le nom de Labrador ou Baie d'Hudson; 3°. La Nouvelle-Ecosse, ou l'Acadie; 4°. Nouveau-Brunswick; 5°. Enfin, les îles Terre-Neuve, du Cap Breton, de St. Jude; ou île du Prince-Edouard, les Lucayes, Bermude, la Jamaïque et quelques autres. Mais le Canada est la plus importante d'elles.

uctions du colonies Anglaises dans le nouveau-conti-  
 ut cela réent, parce que le sol y est beaucoup meil-  
 enit qu'il est que dans les autres, et la population  
 s heureux et nombreuse.

*Découverte du Canada.*

C'EST en 1534 que Jacques Cartier, Na-  
 tateur Français, pénétra jusqu'au Golfe  
 -Laurent. L'année suivante, il remonta  
 Fleuve jusqu'à un endroit qu'il appela Ste.  
 croix, en considération d'une croix de bois  
 qu'il érigea, portant cette inscription: " Ici  
 que François, par la Grâce de Dieu, Roi  
 Français."

A.

*Bornes du Canada.*

LES DAN Le Canada est borné au Nord par la  
 Nouvelle-Bretagne, à l'Est par le Golfe St.-  
 Laurent, au Sud par la Nouvelle-Ecosse et  
 dans l'Amérique Etats-Unis, et à l'Ouest par les Pays  
 Canada, anciennages.

ance; 2°.  
 que sous La ligne qui sépare le Canada des Etats-  
 Hudson; 3°. nis, part du Grand-Portage sur le Lac Su-  
 adie; 4°. brier, passe au milieu des grands Lacs et  
 in, les îles Fleuve St.-Laurent, jusqu'au 45°. de la-  
 de St. Jéude; d'où suivant cette direction, elle se  
 Lucayes, poursuit jusqu'à la Rivière de Connecticut,  
 quelques autre de là suit les hauteurs qui partagent les  
 portante deux qui se déchargent dans le Fleuve St.-

Laurent d'un côté, et dans l'Atlantique large l'autre, jusqu'à ce qu'elle atteigne, en plouve et Nord, la Rivière Ste-Croix, qui divise le des Etats-Unis d'avec le Nouveau-Brunswick.

*Lacs, Fleuves et Rivières du Canada.*

LE Lac Supérieur est le plus grand Lac non seulement du Canada, mais encore l'ancien et du nouveau continent; c'est un amas d'eau douce de 475 lieues de circuit. Vers le Sud-Est, suivent les Lacs Huron, Michigan, Érié et Ontario. L'Érié av de se décharger dans l'Ontario, par la rivière de Niagara, forme la célèbre Chûte même nom: sa hauteur est de 140 cu pieds; la cataracte se divise en deux branches, et se courbe en fer à cheval. Entre les deux Chûtes se trouve une île creusée en dessous. Au moment de la Chûte, Chateaubriand, c'est moins un Fleuve qu'une Mer; le torrent se presse à la bouche d'un gouffre, et l'onde frappant le rocher rejaillit en bouillons d'écume. C'est dans l'Ontario que sort le St.-Laurent, qui forme dans son cours les Lacs St.-François et St.-Pierre.

Outre le Fleuve St.-Laurent, un des plus beaux Fleuves du Monde, qui a environ 900 miles de long,\* et quelquefois 6 à 7 lieues de large.

\* Si on considère le Lac Ontario comme sa source.

Atlantique large et même 30 à son embouchure, on  
 gne, en plouve encore du côté du Nord. 1°. La Ri-  
 qui divise le des Outaouais, qui sort du Lac Té-  
 Brunswick coming et se decharge dans le Fleuve  
 Laurent, par trois branches différentes;  
 du Canada. Une entre Vaudreuil et l'île de Mont-  
 sal; 2°. Une autre entre l'île Jésus et  
 de Montréal: 3°. Enfin le chenail entre  
 Jésus et la Seigneurie des Mille-îles et  
 Terrebonne sur le continent. Il se ré-  
 au chenail du Sud, au bout de l'île Jé-  
 à une tres-petite distance du Fleuve  
 Laurent, dans lequel l'un et l'autre vont  
 dre leurs eaux. II°. La Rivière de  
 ssumption III°. La Rivière de Saint-  
 Maurice. IV°. Celle de Batiscan, dans le  
 strict des Trois-Rivières. V°. La Ri-  
 ère Ste.-Anne. VI°. La Rivière de Jac-  
 ques Cartier. VII°. La Petite Rivière St.-  
 Charles, à l'Ouest de Québec. VIII°. La  
 Rivière Montmorency, à trois lieues de  
 Québec; à son embouchure. ses eaux tom-  
 ent perpendiculairement de plus de 200  
 eds, et forment la belle Chûte de Mont-  
 morency. IX°. La Rivière Ste.-Anne, dans  
 côte de Beaupré; elle tire sa source des  
 montagnes et présente dans son cours  
 plusieurs Chûtes vraiment curieuses. X°.  
 Rivière Saguenay, Rivière très-considé-  
 ble et très-profonde.  
 Au Sud du Fleuve St.-Laurent, les prin-  
 ne sa source.

cipales Rivières. sont: 1°. La Rivière et  
 Chambly ou Richelieu, qui sort du Lac des  
 Champlain et se décharge dans le St.-Laurent, à Sorel; 2°. La Rivière Yamaska, qui  
 prend sa source au Sud-Est, arrose plusieurs Townships et Seigneuries, et vient  
 se décharger dans le Lac St.-Pierre; 3°. La Rivière St.-François dans le District de  
 Trois-Rivières; 4°. La Rivière de Nicolet, qui se partage en deux branches et forme  
 une espèce de presqu'île; 5°. La Rivière de Bécancour, qui prend sa source très-loin  
 l'Est, et se décharge par deux canaux différens dans le St.-Laurent, à Bécancour; 6°. La Rivière des Chaudières, qui prend  
 sa source dans le Lac Mégantic, près de la hauteur des terres: après avoir traversé  
 divers Townships, et les Paroisses de St.-François, St.-Joseph et Ste.-Marie, elle  
 traverse la Paroisse St.-Nicolas de la Pointe Lévi et mêle ses eaux à celles du St.-Laurent,  
 et se décharge, à environ deux lieues au-dessus de la paroisse de la Pointe Lévi. A quelque  
 distance de son embouchure, ses eaux tombent d'une hauteur considérable sur un roc  
 taillé perpendiculairement et forment la supérieure de la Chûte des Chaudières,  
 ainsi nommée par rapport à un grand nombre de Chaudières de bois  
 très-curieuses creusées par la nature, dans le lit et sur les bords de la Rivière au-dessus  
 de la Chûte. 7°. Enfin, la Rivière de la Chûte.

La Rivière et la Rivière-Ouelle, moins considérables que les précédentes, mais néanmoins le St.-Laurent dignes d'être notées, sont situées dans Yamaska, Côte du Sud du District de Québec.

Elle arrose plusieurs paroisses, et vient à St.-Pierre; elle est dans le District de Nicolet, à l'embouchure de Nicolet, et se jette dans les rivières et forêts. La Rivière a sa source très-voisine de plusieurs canaux qui se dirigent à Bécancour.

*Îles du Canada.*

Il y a un grand nombre d'îles tant dans les Lacs que dans les Rivières du Canada, le Fleuve St. Laurent en est parsemé, surtout à son embouchure, ce qui fait que la navigation y est très-difficile. Presque toutes ces îles sont très-petites et plusieurs sont inhabitables.

Entre les îles qui se trouvent dans le Canada, les suivantes méritent d'être notées, à avoir traversé : 1°. L'île aux Coudres. 2°. L'île des Îles de St.-Laurent, à deux lieues de Québec; elle comprend cinq Paroisses; 3°. L'île de la Pointe-aux-Érables, qui comprend la Ville du même nom, et neuf Paroisses outre celle qui se trouve au-dessus de la Ville et des environs; 4°. L'île de la Rivière aux Prairies, formée par la Rivière des Prairies et la Rivière aux Mille-îles, que nous avons vues dans le Canada, qui se divise en deux différentes branches de la Rivière des Mille-îles. L'île Jésus contient plusieurs Paroisses, et appartient au Séminaire de Québec; 5°. L'île Perrot, dans le Fleuve St.-Laurent; 6°. L'île Bizarre, dans la Rivière des Outaouais; 7°. Enfin, l'île aux-Bois, dans la Rivière Richelieu,

à peu de distance du Lac Champlain. y remarque des fortifications et de beaux bâtimens militaires.

*Division du Canada.*

LE Canada, par l'acte de 1791, fut divisé en deux Provinces, l'une appelée le Haut-Canada, et l'autre le Bas-Canada. La ligne qui sépare commence à une borne placée sur la rive Nord du Lac St.-François, près la Pointe au Baudet, sur le Fleuve St.-Laurent, d'où elle se prolonge jusqu'à la source dans le Lac Témiscaming, et de là porte jusqu'aux Lignes du Territoire de la Baie d'Hudson.

*Du Haut-Canada.*

LE Haut-Canada est un pays très fertile, dont la population s'accroît considérablement. On élève à présent le nombre de ses habitans à 200,000. Son Gouvernement est le même que celui du Bas-Canada, et a été établi par le même acte, cependant, le Conseil Exécutif n'y est présidé que par un Lieutenant-Gouverneur, qui relève du Gouverneur ou Administrateur du Bas-Canada.

Par une ordonnance de feu Sa Majesté George IV, tous les delits commis dans

Champplain. Les terres au delà du Haut-Canada, et qui peuvent être regardés comme réservés pour l'usage des Sauvages, sont de la juridiction du Haut-Canada.

*Villes et Chefs-lieux du Haut-Canada.*

1791, fut divisé en deux parties : 1°. Cornwall, sur le St. Laurent ; 2°. Bytown, à l'embouchure du Rideau dans la rivière des Outaouais ; 3°. Perth, sur la rive nord du Rideau ; 4°. Kingston, à environ 60 lieues de Montréal, c'est une place où il a été fait quelques fortifications durant la dernière guerre ; 5°. Queenston, sur la rive N. de Niagara ; 6°. York, Siège du Gouvernement, à environ 47 lieues de Kingston ; 7°. Le Fort Erié, qui n'est éloigné de York de environ 9 lieues ; 8°. Malden, connu sous le nom de Détroit, à 77 lieues du Fort Erié.

*Du Bas-Canada.*

Le Bas-Canada est beaucoup plus peuplé que le Haut-Canada ; on porte sa population à environ 500,000 âmes, sans compter les Sauvages ; et depuis le dernier recensement ce nombre doit être considérablement augmenté. De cette population, les neuf dixièmes sont Canadiens, un dixième de Français ; le reste est composé de migrants Britanniques et de leurs descendants et d'Américains, &c.—Tous les Canadiens appartiennent généralement à

différentes sectes de religion, et sont nus sous deux principales dénominati  
 1°. Celle de Protestans; ils appartiennent spécialement à l'Eglise Anglicane; Celle de Presbyteriens; ces derniers point d'Evêques, et paraissent indépendans les uns des autres. Pour les Catholiques d'origine Française, ils sont tous catholiques.

*Division du Bas-Canada.*

Le Bas-Canada se divise en 5 Districts et se sous-divise ensuite en 40 Comtés, près un acte fait en 1829 et sanctionné la même année par Sa Majesté Britannique.

Les 5 Districts sont: 1°. Le District de Québec, 2°. Celui de Montréal, 3°. Celui des Trois-Rivières, 4°. Celui de Gaspé, 5°. Enfin, celui de St-François.

Les Comtés peuvent se diviser en Comtés du Nord, et en Comtés du Sud, quand ils sont situés au côté du Nord ou du côté du Sud du St-Laurent; 25 sont au côté Sud de ce Fleuve, et 15 au côté Nord.

*Les Comtés du Nord, sont les Comtés*

- |                                      |                     |
|--------------------------------------|---------------------|
| 1.—De Vaudreuil,                     | 8.—De Berthier,     |
| 2.—Des Outaouais,                    | 9.—De St-Maurice,   |
| 3.—Du Lac des Deux }<br>Montagnes, } | 10.—De Champlain,   |
| 4.—De Terrebonne,                    | 11.—De Port neuf,   |
| 5.—De Lachenaie,                     | 12.—De Québec,      |
| 6.—De l'Assomption,                  | 13.—De Montmorency, |
| 7.—De Montréal,                      | 14.—De Saguenay.    |

ion, et sont 15°. D'Orléans; celui-ci comprend l'île  
dénominati même nom, et celles qui lui sont voi-  
s appartienn au milieu du St.-Laurent.

Anglicane;  
s derniers  
issent inde

*Les Comtés du Sud, sont les Comtés,*

Pour les C  
ils sont tous

*Canada.*

e en 5 Dist  
40 Comtés,  
et sanctionn  
Britannique

- |                  |                       |
|------------------|-----------------------|
| De Gaspé,        | 14.—De Sherbrooke,    |
| De Bonaventure.  | 15.—De Stanstead,     |
| De Rimouski,     | 16.—De Missiskoui,    |
| De Kamouraska,   | 17.—De Shefford,      |
| De l'Islet,      | 18.—De Richelieu,     |
| De Belle-Chasse, | 19.—De St.-Hyacinthe, |
| De Dorchester,   | 20.—De Rouville,      |
| De la Beauce,    | 21.—De Verchères,     |
| De Mégantic,     | 22.—De Chambly,       |
| De Lotbinière,   | 23.—De Laprairie,     |
| De Nicolet,      | 24.—De l'Acadie,      |
| D'Yamaska,       | 25.—De Beauharnois.   |
| De Drummond,     |                       |

Le Distric  
tréal, 3°. C  
elui de G  
nçois.

*Villes, Bourgs et autres Places du*

*Bas-Canada.*

diviser en C  
s du Sud, s  
du Nord o  
ent; 25 son  
5 au côté N  
t les Comtés

Les Villes du Canada sont : 1°. Québec, capitale des Possessions Britanniques dans l'Amérique du Nord, Ville fortifiée par la nature et par l'art et réputée une des premières forteresses du monde. 2°. Montréal, Ville commerçante et située à 60 lieues de Québec, aussi sur la Rive Nord du St.-Laurent; cette Ville est l'entrepôt d'un grand commerce, qui promet de devenir de plus en plus considérable à mesure que les établissemens s'étendront dans les Townships du Haut-Canada. 3°. La Ville des Trois-

Berthier,  
St.-Maurice,  
Champlain,  
Port neuf,  
Québec,  
Montmorency,  
Saguenay.

Rivières, à demi-distance entre Québec et Montréal; elle est peu considérable et le C le sera jamais guère plus, parce que le District où elle est située a peu d'étendue et un mauvais sol. 4°. Sorel est un Bourg situé à l'embouchure de la Rivière Chaudière, à 15 lieues de Montréal. Il doit son nom au Prince William Henry d'avoir été mis dans le nombre des Villes, et d'avoir le droit de choisir un représentant. 5°. Berthier est un autre Bourg assez considérable, vis-à-vis de Sorel. 6°. L'Assomption, très-joli Bourg situé dans le Comté du même nom, à 7 lieues de Montréal. 7°. Terrebonne, aussi à 8 lieues de Montréal, dans le Comté du même nom. 8°. St.-Eustache, dans le Comté du Lac des Deux Montagnes. 9°. Laprairie, Bourg considérable dans le Comté du même nom, à environ 2½ lieues de Montréal. 10°. St.-Jean, près du Lac Champlain, à 6 lieues de Laprairie; c'est l'entrepôt de la partie du commerce qui se fait entre le Bas-Canada et les Etats-Unis. 11°. Chambly, situé sur la Rivière et dans le Comté du même nom, à 5 lieues de Montréal: on y voit encore un Fort bâti en 1711 par les Français. Durant la dernière guerre, depuis on y a construit des Casernes et d'autres bâtimens militaires. 12°. Boucherville, assez joli Bourg dans le Comté de Chambly, sur la Rive Sud du St.-Laurent: 1°.

entre Québec lieues de Montréal. 13°. St.-Hyacinthe, considérable en le Comté du même nom, à environ 14 lieues de Québec de Montréal. 14°. Nicolet, situé peu d'étoiles de Montréal. 15°. Le Comté du même nom et le District de Nicolet est un Bailliage de Trois-Rivières.

Entre ces diverses places, il est un assez grand nombre d'autres Villages, situés dans les différents Districts. Dans celui de Québec, on note le Village de St.-Thomas, à environ 10 lieues de Québec : ce village est joli et fort intéressant.

On compte de plus cinq principaux Villages Sauvages : 1°. Celui de Lorette, près de Québec. 2°. Celui du Sault St.-Louis, dans le Comté de Laprairie. 3°. Celui de Régis, dans lequel passe la ligne qui sépare le Canada des Etats-Unis. 4°. Celui du Lac des Deux Montagnes, dans le Comté de Champlaine du même nom. 5°. Enfin, celui de Mont-François (ou des Abénakis) dans le District des Trois-Rivières.

Dans le District de Gaspé, les Chefs-lieux sont le Comté de Douglstown, Ristigouche, Carleton et Montserrat : aventure.

En 1711 par

la guerre *Etablissemens d'Education en Canada.*

Asernes et

2°. Parmi les principaux établissemens pour l'Education dans le Bas-Canada, on remarque : 1°. Le Collège de Québec ; 2°. Celui de St.-Laurent.

de Montréal ; 3. Celui de Nicolet, ;  
Celui de St.-Hyacinthe ; 5°. Celui de Chab  
bly ; 6°. Celui de Ste.-Anne.

Par les bienfaits de la Législature, l'é  
ducation se répand tous les jours de plus  
plus dans le Bas-Canada, et il s'élève  
plusieurs autres endroits d'excellents  
blissemens pour cette fin.

L'éducation des filles n'a pas été né  
gée dans le Bas-Canada : au contraire  
s'est toujours appliqué à leur en donner  
assez étendue et chrétienne. Ce gr  
bien est dû surtout à l'institut religieux  
Dames de la Congrégation, qui, outre le  
maisons des villes, en ont beaucoup  
différentes paroisses. On remarque  
dans divers endroits d'autres établis  
mens pour l'éducation des Demoiselles.  
nus par des personnes très-respectabl  
Il ne faudrait pas oublier les Dames U  
lines, qui donnent aussi leurs soins à l'  
cation des filles.

*Productions et Commerce du Canada.*

Le Canada fournit en abondance to  
sortes de grains, d'excellents fruits, de  
gumes et autres productions nécessa  
à la nourriture de ses habitans : ses rivi  
et ses lacs sont très poissonneux. Da  
District de Gaspé il se fait une pêche

e Nicolet,;

Celui de Cha

gislature, l'é

ours de plus

et il s'élève

l'excellents

a pas été né

au contraire

ir en donner

me. Ce gr

ut religieux,

qui, outre le

beaucoup d'

remarque

autres établi

Demoiselles

ès-respectab

es Dames U

rs soins à l'

du Canada.

ondance to

ts fruits, de

ons nécessa

ans : ses rivi

neux. Da

une pêche

antageuse, qui fournit pour l'exportation  
e très grande quantité d'huitres et de  
issons.

Les articles que le Canada échange con-  
les marchandises qu'il reçoit de l'An-  
terre, sont principalement le bois de  
nstruction, le bled, les pelleteries et la  
tasse.

L'exportation du bled est précaire, et  
esque nulle, lorsque les récoltes de l'Eu-  
pe sont abondantes; la potasse diminue-  
à mesure que le bois deviendra rare:  
n donc de plus important de ce côté  
ur les Canadiens, que d'améliorer leurs  
anufactures et d'en créer de nouvelles,  
n de pouvoir un jour se passer de celles  
l'Europe.

Les manufactures de potasse et de cuir,  
Ut fait quelques progrès. Les agriculteurs  
riquent pour leur propre usage une as-  
z grande quantité d'étoffes, de droguets,  
flanelles et de toiles, qui sans être per-  
ctionnées, sont d'une longue durée et  
argnent beaucoup leurs deniers. Ces es-  
ces de manufactures de famille sont plus  
pandues dans le District de Québec que  
ins les autres.

Le fer se travaille en plusieurs endroits,  
ais c'est surtout près des Trois-Rivières  
e l'on en trouve la principale manufac-  
re. La mine y est très abondante et con-

tient une excellente qualité de fer. Les poëles qu'on y fait sont d'un beau poli, ne le cèdent en rien à ceux qui viennent d'Ecosse. On y fabrique aussi des mouvemens de moulin. On pourrait à Montréal plusieurs manufactures de poëles, de cardes, de cordes, &c.

Les manufactures de pelleteries sont très multipliées. Celles de savon sont perfectionnées. Il y a aussi quelques briques de tabac en poudre, et des series où l'on fait de bonne bière, et où distille du wisky.

*Position Politique du Canada, sous le Gouvernement Français.*

APRES la découverte du Canada, Français s'empressèrent peu de l'établir. Les forêts immenses qui le couvraient, la sévérité du climat et le manque de mines d'or et d'argent, le firent négliger jusqu'en 1603. A cette époque, le Sieur De Montmagny obtint le commerce exclusif du Canada, et y envoya le Sieur de Champlain, qui fit de nouvelles découvertes, et fonda Québec le 3 Juillet de l'année 1608.

En 1628 une compagnie de marchands au nombre de 107, acquirent par patente royale le droit exclusif de commercer au Canada, et bientôt après se firent accorder

de fer. **Loi de propriété pour faire prospérer la**  
**beau poli, belle Colonie.** L'année suivante, le Ca-  
 eux qui ne fut réuni au gouvernement de la Com-  
 que aussi **Comie des Indes Orientales.**

pourrait être peu d'encouragement accordé aux  
 manufactures **veaux colons, la sévérité du climat, et**  
 &c. **que tout cela, l'opposition extrême des**

elleteries **svages, qui ne virent pas sans inquiétude**  
 avon sont par **nouveaux hôtes s'emparer de leurs**  
 i quelques **es, retardèrent de beaucoup le progrès**

et des **bra colonie.** Outre leurs guerres avec les  
 ère, et où **lvages, les Canadiens eurent encore à**  
**er contre les troupes Anglaises, et les**

ces de la **Nouvelle Angleterre, autant**  
**ada, sous lois que la France et l'Angleterre furent**  
**çais. guerre.**

Canada, **n. 1690, un amiral. Anglais vint avec**  
 u de l'étab **armée pour s'emparer de Québec;**  
 couvraient, **a ayant dépensé inutilement toutes ses**

que de mil **itions, il leva le siège.**  
 rligier jusqu **n 1711, une autre armée Anglaise fit**  
 sieur De Mo **frage dans le bas du Golfe St. Laurent;**

du Canada, **a perit une partie, et le reste s'en re-**  
**na.**

lain, qui fit **nnin, le 13 Septembre de l'année 1759,**  
**ada Québec général Wolfe, à la tête d'une armée de**

le marchan **res, parvint sur les hauteurs d'Abraham,**  
 t par pater **agna sur le général Montcalm la fa-**  
 ommercer **se bataille de Québec, qui décida du**  
 rent accord **de toutes les possessions Françaises de**  
**Amérique du Nord. Cependant Montréal**

et le reste de la province ne se soumit que le 8 Septembre 1760. Le Roi de France, par le traité de 1763, céda au Roi d'Angleterre tous ses droits sur l'Amérique du Nord.

Pendant que le Canada fut sous le régime Français, et qu'il eut une forme de gouvernement, il était sous les lois civiles et criminelles de France, et les intérêts généraux de la Province se réglaient dans un conseil supérieur établi à Québec par les Rois de France.

*Position Politique du Canada sous le Gouvernement Britannique.*

APRES la cession du Canada à l'Angleterre, les Anglais établirent d'abord un gouvernement militaire, mais ils le renoncèrent bientôt par un autre plus libéral, consigné dans deux actes du parlement britannique, dont le 1er fut passé en 1774 et l'autre en 1791. Dans le 1er, l'Angleterre assure aux Canadiens l'exercice de leur religion, maintient les lois civiles en vigueur sous le gouvernement Français, et leur fait don de son code criminel, le plus équitable qu'elle pût nous faire. Dans le 2e, le Canada est divisé en *Haut et Bas-Canada*. L'une et l'autre province a un conseil législatif et une chambre d'assemblée, qu'

cert a  
exéc  
sur c  
fair  
es co  
le go  
Ils  
tent p  
e, ou  
quelqu  
es me  
t nom  
ciers  
es, pa  
ster  
ne pa  
loyer

ne se soumi  
0. Le Roi  
763, céda e  
ses droits

cert avec le gouverneur, aidé d'un con-  
exécutif, forment une législature mode-  
sur celle de la mère-patrie, et calculée  
faire notre bonheur.

ut sous le rég  
orme de gou  
is civiles et  
ntérêts géné  
dans un co  
par les Roi

es conseillers législatifs sont nommés  
le gouverneur avec l'approbation du  
Ils sont à vie, à moins qu'ils ne s'ab-  
tent pendant quatre annés de la pro-  
e, ou ne prêtent le serment d'allégeance  
quelques puissances étrangères.  
es membres de la chambre d'assemblée  
sont nommés par la majorité des francs te-  
ciers de chaque comté, et dans les  
es, par les propriétaires qui ont cinq li-  
sterlings de revenu et les locataires  
ne payent pas moins de dix livres pour  
loyer. Les comtés dont la population

ada sous le  
nique.

nada à l'Aide  
ent d'abord  
ais ils le ren  
ctionné par sa majesté. Ceux qui con-  
e plus libéran  
ent quatre mille âmes ont droit d'élire  
du parlemen  
x membres. Le comté qui a moins de  
ssé en 177  
e habitans, doit se joindre, pour l'élec-  
er, l'Angle  
au comté voisin dans lequel il y a le  
exercice de  
petit nombre d'âmes. Le comté de  
civiles en v  
ébec envoie deux membres à la cham-  
rançais, et  
et la cité quatre; le bourg William  
nel, le plus  
ary, un seul. La ville des Trois-Rivières  
ire. Dans le  
envoyer deux membres; le comté de  
t et Bas-Can  
tréal, deux et la cité quatre.

un conseil  
ssemblée, qu

le gouverneur doit assembler la législa-

ture au moins une fois en douze mois le gouverneur peut l'appeler plus souvent, s'il le juge convenable pour le bien public.

Par un privilège accordé au gouverneur par l'acte de 1791, il peut dissoudre la chambre d'assemblée avant les quatre mois après lesquels doivent se renouveler les élections.

*Lois qui régissent le Canada.*

LES lois qui régissent le Canada sont : 1°. Les actes du parlement impérial relatifs aux colonies; 2°. Les capitulations et les traités; 3°. Les lois et coutumes du Canada fondées principalement sur la coutume de Paris; les édits des Rois de France et leurs autorités coloniales, et le droit romain. Il faut remarquer ici que les terres du Haut-Canada et des townships, sont tenues en franc et commun soccage : les autres sont soumises au régime féodal; 4°. Le code criminel d'Angleterre, tel qu'il existait en 1774, et tel qu'expliqué dans les actes subséquens; 5°. Les ordonnances du conseil établi par l'acte de la législature provinciale depuis 1793.

Toutes ces lois s'exécutent au nom du Roi, sous la direction des gouverneurs, aidés du conseil exécutif, dont les membres sont nommés par eux avec commission de bon plaisir.

douze mois le gouverneur, les juges et les autres of-  
 ficiers, s'il le juge civils sont payés par la province, et  
 le superflu des revenus sont employés pour  
 l'éducation, les chemins et autres améliorations  
 publiques.

les quatre  
 renouveler

**FIN.**

*Canada.*

le Canada s  
 est impérial  
 capitulation  
 coutumes du  
 ment sur la  
 s Rois de Fr  
 s, et le droi  
 i que les te  
 ownships, son  
 socage : les  
 e féodal ; 4<sup>e</sup>  
 e, tel qu'il  
 é dans les a  
 nances du  
 législature

ent au nom  
 es gouverne  
 ont les mem  
 commission

